



A retourner
signé avec les
documents
d'inscription

SECTION COMPETITION J15 - J16

SAISON 2019 - 2020

Jours et horaires des séances d'entraînement :

J16 DEBUTANT (J15 et J16) :

né en 2005 et 2004

mercredi et samedi de 16h à 18h30

dimanche de 9h à 12h

intégration avec le groupe expérimenté en cours de saison

J16 (J15 et J16) :

né en 2005 et 2004

mercredi et samedi de 16h à 18h30

vendredi de 18h à 20h et dimanche de 9h à 12h

mardi et/ou jeudi de 17h30 à 19h30

Les séances en italiques correspondent aux entraînements optionnels ou de remplacement.

EN S'INSCRIVANT AU CLUB LE RAMEUR S'ENGAGE A ETRE PRESENT :

J15, J16 :

- > REGATES DE MASSE : vendredi 8 au dimanche 10 MAI 2020
- > STAGE TERMINAL : du jeudi 21 au dimanche 24 MAI 2020
- > CHAMPIONNATS DE ZONE : vendredi 12 au dimanche 14 JUILLET 2020
- > CHAMPIONNATS DE FRANCE (sur qualification) : 2, 3, 4 et 5 JUILLET 2020

Pièces à fournir le jour de l'inscription :

- ✓ feuille d'inscription dûment renseignée
- ✓ le règlement complet de l'adhésion
- ✓ certificat médical portant la mention « pratique de l'aviron en compétition »
- ✓ attestation d'assurance complémentaire
- ✓ un brevet de natation de 50 mètres (pour les mineurs)
- ✓ ce document signé par les parents et le jeune rameur.

OBJECTIFS DU GROUPE :

Objectifs	Compétitions Régionales et Nationales (individuelles et collectives). Appropriation des valeurs du club (dépassement de soi, travail, humilité, esprit collectif, respect de soi, des autres et du matériel) Apprentissage de la vie en groupe, de l'effort et de la combativité Participation à la vie associative
Moyens	Brevets de Rameur Encadrement par des salariés diplômés d'Etat Le club organise des stages de perfectionnement à chaque vacances scolaires Régates régionales et de Zone Régularité et engagement

LE SUIVI DE CETTE FORMATION ENGAGE LE CLUB, LE JEUNE INSCRIT ET LES PARENTS

Il existe un contrat moral entre le club, le jeune inscrit et les parents afin d'assurer une formation de qualité. L'aviron est un sport qui nécessite la sécurisation du bassin d'entraînement, une logistique conséquente et donc la mobilisation d'une équipe importante d'entraîneurs professionnels et de bénévoles pour assurer la qualité des séances.

Ainsi, l'inscription au club engage le rameur à :

- Participer à l'ensemble des séances planifiées ;
- Respecter les horaires d'entraînement ;
- Lire et respecter le règlement intérieur du club (disponible au club et sur le site internet du club) ;
- Vos parents participent ponctuellement à la vie de l'association pour renforcer l'équipe logistique et la sécurité lors des déplacements sportifs.

Ainsi, l'inscription au club engage Angers Nautique Aviron à :

- Accueillir le jeune à chaque séance d'entraînement dans les créneaux fixés
- Accompagner le jeune dans sa progression athlétique et technique et l'amener à son meilleur niveau suivant son engagement sportif
- Définir un programme d'entraînement adapté à sa catégorie d'âge

Stages et compétitions : Une contribution financière vous sera demandée ; le port de la combinaison aux couleurs du club est obligatoire pour toutes les compétitions officielles.

Le Président:

l'athlète :

les parents :

